Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 5

Artikel: M. Graber à Paris et les entretiens franco-suisses : beau temps, peu de nuages par René Lombard, correspondant de la Gazette de Lausanne à Paris

Autor: Lombard, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848796

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

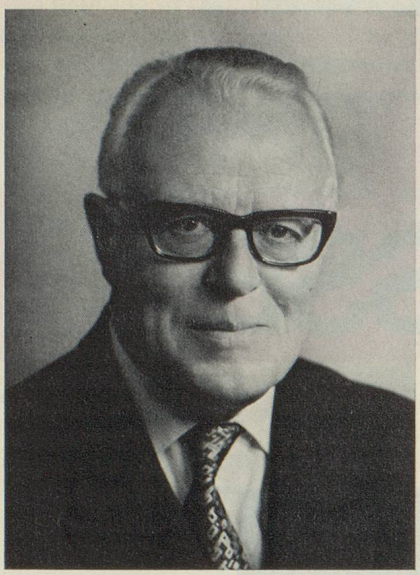

M. Graber à Paris et les entretiens franco-suisses : beau temps, peu de nuages

par René Lombard, correspondant de la Gazette de Lausanne à Paris

Conseiller fédéral par la volonté des élus, chef du Département politique par celle de ses pairs, Vaudois d'adoption et Neuchâtelois grâce à Dieu, M. Pierre Graber, portant allégrement ses 63 ans, a été le premier membre du gouvernement helvétique à être reçu officiellement à Paris. C'est une date dans les relations franco-suisses, marquée jusqu'alors d'une modestie extrême, pour ne pas dire excessive, du moins dans les formes.

Notre diplomatie change de style. « Vous arrivez en France, a dit M. Maurice Schumann à M. Graber, en l'accueillant à Orly, au moment même où les problèmes européens y revêtent une importance capitale : et sans vouloir jouer du modèle suisse, comme on a souvent joué du modèle suédois, laissez-moi vous dire que je trouve dans votre présence ici quelque chose de symbolique. » L'allusion du ministre français des Affaires étrangères était à double sens : non seulement l'heure était référendaire, mais la Suisse, vieille formation confédérale, s'ouvre d'elle-même à l'Europe nouvelle, alors qu'elle était ouverte depuis longtemps au monde entier. Le voyage officiel en France, qui succède à d'autres visites et en annonce de nouvelles, marque avec clarté le souci helvétique de coopération continentale. Il était bon que pour une fois, avec plus d'éclat que de coutume, soit affirmée l'importance des relations de la Suisse avec sa grande voisine la France.

M. Graber s'est rendu à Paris à l'invitation de M. Schumann, qui avait été lui-même l'hôte du Conseil fédéral en septembre 1971, à Berne. Le chef de la diplomatie helvétique, qui détient une portion de la souveraineté collégiale du Conseil fédéral, a été reçu peu d'instants après son arrivée à Paris, au Palais de l'Elysée, accompagné de M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France. L'esprit de cordialité de l'entretien, souligné par M. Graber, a été confirmé du côté français. Ce fut l'occasion des premiers échanges de vue politiques. Le président Pompidou s'est informé du point de vue du Conseil fédéral sur les problèmes de l'actualité internationale, qu'il a ainsi mieux appris à connaître, qu'il s'agisse des négociations en cours entre la Suisse et le Marché commun, des questions monétaires ou de la préparation de la conférence sur la sécurité européenne. « Nos points de vue réciproques sont dans l'ensemble convergents » déclarait M. Graber aux journalistes, en qualifiant l'entretien de « substantiel et d'intéressant ». Il ajoutait aussi d'emblée que la Suisse « savait gré » à M. Pompidou et au gouvernement français de la part décisive qu'ils avaient prise, dès la conférence de La Haye en 1969, pour favoriser la participation des pays neutres à l'élargissement des Communautés et assurer la simultanéité des négociations de Bruxelles avec tous les pays intéressés, qu'ils fussent ou non candidats au Marché commun. L'expression de cette gratitude envers la France, pour l'appui donné aux neutres en général et à la Suisse en particulier, dans les conseils communautaires, est revenue à plusieurs reprises dans les propos tenus à Paris par le chef du Département politique, à l'Hôtel Matignon quand il a été reçu par M. Chaban-Delmas, premier ministre, comme dans les paroles amicales qu'à l'heure du champagne, il échangeait le jeudi soir, avec le ministre français des Affaires étrangères : M. et Mme Graber étaient les hôtes de M. et Mme Maurice Schumann, lors d'un dîner qui réunissait, autour des flambeaux, sous les dorures et les lambris Louis-Philippe de la grande salle à manger du Quai d'Orsay, 86 invités, tant suisses que français. Le chef du Département politique n'était pas en reste le lendemain, ayant invité à un brillant déjeuner, qui fut celui des adieux, toute la délégation française et plusieurs

personnalités parisiennes, réunies dans les salons de l'ambassade de Suisse, rue de Grenelle. Le charmant hôtel de Chanac de Pompadour était d'ailleurs la résidence de M. et Mme Graber durant leur séjour à Paris.

Mais ni la chaleur des toasts, ni la part due à la reconnaissance ne constituent le fond d'entretiens politiques. Pour ceux-ci, qui se sont tenus cinq heures durant au Quai d'Orsay, M. Pierre Graber était accompagné notamment de M. Ernesto Thalmann, secrétaire général du Département politique ; de l'ambassadeur René Keller, qui fut en poste il y a quelques années à Paris ; du professeur Bindschedler, qui a rang d'ambassadeur au même Département ; du ministre Pierre Thévenaz ; de M. Pierre Erni, chef des services d'information ; et comme il se doit de l'ambassadeur Paul Jolles, chef de la Division fédérale du commerce et négociateur de la Suisse à Bruxelles, et de M. Pierre Dupont, notre ambassadeur, et de ses collaborateurs, parmi lesquels le ministre François de Ziégler.

En effet dans la conférence de presse qu'il donna vendredi matin au Quai d'Orsay, faisant le bilan de ces entretiens, devant 42 journalistes, M. Graber faisait porter le poids de son analyse sur les questions en suspens au Marché commun. Des « points d'accrochage » subsistent entre Paris et Berne, dans la perspective d'un accord entre la Suisse et les Six, qu'il appartiendra à ces derniers de résoudre, en donnant un nouveau mandat à la Commission européenne. Les obstacles à surmonter concernent le libre-échange des produits qualifiés de « sensibles », ceux de l'horlogerie étant au premier plan. La Suisse s'oppose à un « gel tarifaire » qui retarderait l'abaissement des barrières douanières. Les horlogers suisses estiment avoir fait des concessions importantes dans la définition du « swiss made ». Ils espèrent que disparaitront les dernières réticences des horlogers français devant les perspectives offertes par une coopération horlogère européenne, devenue urgente face à la concurrence d'autres parties du monde.

D'autre difficultés encore devront être réglées prochainement, si l'on veut éviter un « accident de parcours » dans la négociation de Bruxelles, qui ne permettrait pas d'aboutir avant l'été. Mais M. Graber comme M. Jolles se refusent à dramatiser et espèrent que l'esprit de solidarité l'emportera. Il faut mesurer en effet l'espace parcouru depuis le début des négociations. Mais les intérêts de nos industriels paraissent avoir été vigoureusement défendus.

Les questions bilatérales franco-suisses ont été passées très rapidement en revue. Elles ont été considérées d'un commun accord comme n'offrant pas de difficultés méritant un examen sérieux à l'échelon ministériel. Une vingtaine de minutes seulement leur ont été consacrées.

La convergence des points de vue a été grande dans l'analyse de la crise du dollar et de ses conséquences. La Suisse est disposée en principe à collaborer sur le plan monétaire avec les pays de la Communauté, selon des modalités qu'il appartiendra à la Banque nationale d'étudier. L'identité de vues est quasiment complète aussi sur la conférence de sécurité européenne, réserve faite peut-être sur les idées du Conseil fédéral concernant le mécanisme juridique permanent de conciliation et d'arbitrage que M. Graber souhaite voir instaurer en Europe, conformément à une vieille tradition suisse, pour le règlement pacifique des différends. Mais chacun des deux pays semble trouver, dans l'organisation même de la conférence, une sorte de réassurance à l'Est : la France contre un retour à l'atlantisme, la Suisse pour renforcer l'équilibre de sa politique de neutralité. De même, la France comprend le sens de notre neutralité permanente et armée. Les liens de la Suisse et du Marché commun paraissent être pour Paris un gage de plus pour une indépendance de l'Europe vis-à-vis des grandes puissances, et vis-à-vis des « blocs ».

Le chef du Département politique fédéral s'est dit très satisfait de ses entretiens avec les dirigeants français, qu'il a qualifiés « d'extrêmement utiles ». Ils l'ont été déjà si l'on en juge par le seul reflet qu'en ont donné les journaux, la radio et la télévision. La visite de M. Graber a eu « bonne presse ». L'effort d'information fait à cette occasion par notre ambassadeur y est certainement pour beaucoup. Dans la presse politique, dans les journaux économiques et financiers, on a accordé une place relativement importante à la Suisse, à ses problèmes, à la réalité de notre intégration économique dans le Marché commun. On s'est intéressé aux entretiens eux-mêmes. Certains observateurs ont cru pouvoir dire que la Suisse « secouait » sa neutralité. C'est aller trop loin, et notre position dans la conférence de sécurité l'indique bien. Mais il est clair que notre diplomatie adapte ses méthodes à l'évolution du temps, qu'elle se donne de l'air. Il était bon que cela se fasse, et se démontre, dans le cadre des relations franco-suisses.

La France également adapte sa diplomatie aux réalités nouvelles de l'Europe. Selon l'expression employée par M. Graber à son arrivée à Orly, la France montre qu'elle « entend dialoguer et coopérer, et entretenir d'amicales et bonnes relations non seulement avec les grands partenaires, mais aussi avec les pays moyens et les pays modestes, dont nous sommes en quelque sorte un prototype ».

René LOMBARD.